

## RESUME

L'objectif de cette thèse vise à démontrer l'utilisation intensive d'outils quantitatifs, essentiellement les modèles Economie-Energie-Environnement (*Top-down* et *Bottom-up*) dans le processus décisionnel européen.

A travers cinq études de cas relatives à la taxation énergétique, aux politiques de lutte contre le changement climatique, à la promotion des énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et à l'internalisation des coûts externes, l'influence des scientifiques en amont des décisions communautaires est mise en évidence.

Qu'il s'agisse de fixer des objectifs à moyen terme (réduction de gaz à effet de serre, part de renouvelables), d'évaluer le coût-bénéfice d'une future réglementation ou d'un mécanisme de marché innovant, la Commission européenne, dans sa fonction de moteur législatif européen, défend la crédibilité de ses initiatives politiques par des rapports scientifiques indépendants.

Confrontée à des parties prenantes toujours plus présentes et exigeantes sur la scène européenne, un Parlement européen élu démocratiquement et un Conseil solidement ancré sur les intérêts nationaux, la Commission légitime le bien fondé de ses actions par la supposée objectivité des chiffres.

Depuis le milieu des années quatre-vingt, bien avant que ne soit instaurée l'obligation de l'analyse d'impact (*Impact Assessment*), la plupart des propositions de la Commission en matière d'énergie et d'environnement (Livres blancs, Communications, Propositions de Directive) étaient déjà soumises, en interne (Documents de travail de la Commission) à des exercices de modélisation énergétique ou macro-économique.

Par le biais de la législation souple et non contraignante (« Soft legislation »), la Commission - technocratie par excellence - s'appuie sur les données scientifiques pour justifier économiquement et défendre politiquement ses initiatives.